

Grille d'auto-évaluation d'un projet « établissement en démarche développement durable » en vue de l'obtention du label académique

Critères de labellisation		Indicateurs
Un projet et un pilotage	1.1 La démarche globale de développement durable est inscrite dans le projet d'établissement	<p>0 : aucun objectif de démarche en développement durable n'apparaît dans le projet d'établissement</p> <p>1 : le développement durable est inscrit au projet d'établissement sous forme d'actions indépendantes les unes des autres, non mises en cohérence</p> <p>2 : le développement durable est inscrit au projet d'établissement sous forme d'actions mentionnées dans chacun des axes avec un souci de mise en cohérence de ces actions bien visible</p> <p>3 : Un des objectifs du projet d'établissement et/ou un des axes du contrat d'objectifs est un objectif de démarche globale en développement durable pour l'établissement</p>
	1.2 Le projet « établissement en démarche développement durable » est piloté par un groupe identifié, représentant de manière équilibrée la communauté éducative	<p>0 : pas de comité de pilotage</p> <p>1 : le comité de pilotage n'est composé que d'un professeur et du chef d'établissement</p> <p>2 : le comité de pilotage est composé d'au moins deux professeurs de matières différentes, du chef d'établissement et d'élèves</p> <p><u>OU</u> le comité de pilotage est composé d'au moins deux professeurs de matières différentes, du chef d'établissement et d'agents</p> <p>3 : le comité de pilotage est composé d'au moins deux professeurs de matières différentes, du chef d'établissement, d'agents et d'élèves</p>
	1.3 Au moins un moment de régulation annuelle est prévu	<p>0 : pas de régulation annuelle prévue ou réalisée</p> <p>1 : Une réunion annuelle est organisée</p> <p>2 : une régulation annuelle basée sur une évaluation des actions précédentes</p> <p>3 : L'équipe administrative de l'EPLE met à l'ordre du jour d'un conseil d'administration la politique de l'établissement dans le domaine du développement durable au moins une fois dans l'année, pour valider la régulation</p>

Des actions pédagogiques et éducatives	2.1 Un nombre significatif d'élèves est impliqué dans le projet développement durable de l'établissement	<p>0 : le projet concerne un club, un atelier, ou une ou 2 classes</p> <p>1 : le projet concerne la majorité des élèves d'un niveau, ou au moins une classe par niveau</p> <p>2 : le projet concerne des élèves de tous les niveaux</p> <p>3 : Le projet concerne des élèves de tous les niveaux et les élèves de chaque classe sont représentés par l'intermédiaire d'éco-délégués</p>
	2.2 Une continuité est prévue dans le parcours de l'élève	<p>0 : il n'existe aucun outil (classeur, espace numérique, ...) et/ou aucun lien permettant une passerelle entre les différents niveaux qui jalonnent le parcours de l'élève</p> <p>1 : ponctuellement, des outils sont mis en place dans le parcours de l'élève permettant une continuité de la démarche EDD</p> <p>2 : la plupart des thématiques abordées et des actions mises en place tout au long du parcours de l'élève sont liées entre elles</p> <p>3 : il existe des outils et des liens permettant une réelle continuité des actions et des thématiques abordées dans le parcours de l'élève tout au long de sa scolarité</p>
	2.3 Les problématiques EDD font l'objet d'une approche associant, au moins ponctuellement, plusieurs disciplines	<p>0 : il n'existe aucune approche pluridisciplinaire des problématiques EDD</p> <p>1 : des efforts tendant vers une approche pluridisciplinaire sont soulignés dans le projet</p> <p>2 : quelques problématiques sont abordées par au moins deux matières</p> <p>3 : la plupart des problématiques EDD abordées par les élèves ont fait l'objet d'un travail pluridisciplinaire entre au moins deux matières voire plus.</p>
	2.4 Les actions concernant la gestion de l'établissement sont mises en place en cohérence avec les actions pédagogiques et éducatives et ont des objectifs éducatifs.	<p>0 : absence de liens entre les actions pédagogiques et éducatives et les actions de gestion de l'établissement</p> <p>1 : un effort de mise en cohérence au niveau d'au moins une action de gestion est souligné dans le projet</p> <p>2 : une action de gestion de l'établissement s'inscrit dans une démarche cohérente et globale en s'intégrant de façon naturelle aux actions à dimension pédagogique en présentant des finalités éducatives.</p> <p>3 : l'ensemble des actions de gestion de l'établissement s'inscrivent dans une démarche cohérente et globale en s'intégrant de façon naturelle aux actions à dimension pédagogiques en présentant des finalités éducatives.</p>
Des partenariats	Un projet construit en partenariat avec les collectivités territoriales, les associations,... (au moins un)	<p>0 : le projet n'implique aucun partenaire extérieur</p> <p>1 : le projet implique un unique partenaire externe</p> <p>2 : le projet implique plusieurs partenaires externes</p> <p>3 : les partenaires externes sont actifs dans la conduite du projet, en siégeant de manière régulière au sein du comité de pilotage</p>